

Renseignements généraux

Projet pilote Restaurer le lien sacré

Chaque doula s'occupera d'un nombre maximal de 12 mères à la fois, pendant 9 à 12 mois par mère. Rôle de la doula :

- **Bâtir une relation fondée sur la confiance.** La doula fera des visites régulières en se fixant comme but de devenir un soutien fiable, digne de confiance et sans jugement pour la mère.
- **Rédiger conjointement un plan de soutien.** La doula et la mère formuleront les objectifs de celle-ci pour la naissance et les premiers jours d'existence de son enfant. La doula et la mère rédigeront un plan en vue d'atteindre ces objectifs.
- **Consulter des ressources.** La doula dirigera la mère vers des soins et des cours prénataux. La doula dirigera aussi la mère vers des intervenants sociaux, comme des services d'aide au revenu ou au logement. La doula peut accompagner la mère aux rendez-vous ou l'aider à solliciter un soutien.
- **Informier sur la grossesse et l'éducation des enfants.** La doula expliquera les étapes de la grossesse. Elle indiquera à la mère ce à quoi elle doit s'attendre et comment surmonter l'inconfort physique. La doula enseignera à la mère des compétences parentales et l'amènera à les mettre en pratique dans les premières semaines suivant la naissance.
- **Faire connaître les cérémonies autochtones.** La doula fera connaître à la mère des cérémonies autochtones qui soulignent la période prénatale, la naissance et la période postnatale. La doula peut présenter la mère à des Aînés et à d'autres personnes qui animent ces cérémonies ou qui y participent.
- **Fournir un soutien émotionnel, physique et spirituel pendant le travail menant à l'accouchement.** La doula restera avec la mère pendant tout le travail. Elle apaisera l'inconfort physique de la mère, l'amènera à dire ses préférences, prendra sa défense et dirigera les cérémonies autochtones.
- **Expliquer les processus des Services à l'enfant et à la famille.** S'il y a lieu, la doula expliquera à la mère comment les offices des Services à l'enfant et à la famille en viennent à l'appréhension des enfants et à leur réunification avec leur famille. La doula aidera la mère à franchir toutes les étapes requises par les Services à l'enfant et à la famille pour obtenir la réunification familiale avec son enfant.
- **Établir un cercle de soutien.** La doula travaillera avec la personne chargée de la liaison communautaire auprès des familles (un membre du personnel de soutien aux doulas) pour aider la mère à établir ou à rétablir des relations avec les membres de sa famille et ses amis.

- **Diriger vers un traitement des maladies mentales ou des dépendances.** La doula travaillera avec la personne responsable de la supervision clinique (un membre du personnel de soutien aux doulas) pour aider les mères à suivre un traitement des maladies mentales ou des dépendances (le projet ne remboursera pas un traitement privé, mais aidera les mères qui désirent suivre un traitement public).

Régie des services à l'enfant et à la famille des Premières nations du sud du Manitoba (Régie du Sud)

Depuis 2003, la Régie du Sud, en collaboration avec ses 10 organismes affiliés, fournit des services à l'enfant et à la famille culturellement adaptés aux membres des Premières nations (et aux autres qui ont choisi la Régie du Sud) partout au Manitoba. La Régie du Sud reçoit son mandat par l'entremise de la Southern Chiefs Organization, conformément à la Loi sur les régies de services à l'enfant et à la famille.

La Régie du Sud, tout comme les trois autres régies de services à l'enfant et à la famille, est chargée d'établir et de gérer un système de prestation des services à la grandeur de la province. Elle doit notamment veiller à ce que les services soient offerts aux membres des Premières nations du Sud partout dans la province, ainsi qu'aux personnes qui l'ont choisie. La Régie du Sud est le plus gros fournisseur de services de protection de l'enfance de la province, car elle assure plus de 40 % du nombre total de services de protection de l'enfance fournis au Manitoba, notamment à près de 5 000 enfants pris en charge et aux familles qui reçoivent des services d'un office.

Wijji'idiwag Ikwewag

L'organisme Wijji'idiwag Ikwewag, désigné auparavant sous le nom de Manitoba Indigenous Doula Initiative, est un fournisseur de services directs. Il est notamment responsable de recruter et de former des doulas autochtones et d'offrir leurs services.

Wijji'idiwag Ikwewag est un organisme sans but lucratif qui forme et envoie des doulas autochtones afin d'améliorer la santé et la situation des mères et des enfants autochtones. Il a été fondé par quatre femmes, en consultation avec les familles, les fournisseurs de services et l'organisme Knowledge Keepers, afin de combler une lacune dans la façon dont les familles autochtones ont accès aux soins prénataux et au soutien à la naissance.

Cet organisme fait la promotion des enseignements traditionnels autochtones pendant l'accouchement et l'éducation des enfants et les intègre à la formation donnée aux doulas.

En partenariat avec le Winnipeg Boldness Project, Wijiidiwag Ikwewag a commencé à offrir en 2017 les services de doulas autochtones dans le quartier de Point Douglas à Winnipeg. Wijiidiwag Ikwewag assure maintenant les services de doulas dans le cadre d'un certain nombre de projets à Cross Lake, Nelson House, Grand Rapids et d'autres collectivités du Manitoba.